



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Décision

Date de publication: SHAB 09.03.2021

Numéro de publication: BH07-0000002131

Entité de publication

Registre du commerce du canton de Genève, Rue du Puits-Saint-Pierre 4, 1204 Genève

Décision en l'art. 153b aORC, El Kharmoute Karim - EK CONSTRUCT

Organisation concernée:

El Kharmoute Karim - EK CONSTRUCT
CHE-470.093.782
rue des Noirettes 20
1227 Carouge (GE)

Contexte:

UNIQUE PUBLICATION
Décision selon l'article 153b aORC
Registre du commerce de Genève, 1211 Genève 3

Les entités juridiques ci-dessous ont fait l'objet d'une décision qui est à disposition des personnes habilitées à représenter les entités juridiques ou leurs héritiers à l'Office du registre du commerce du canton de Genève, rue du Puits-St-Pierre 4, 1204 Genève. Un recours peut être déposé auprès de la Cour de justice civile, à Genève, dans les 30 jours, conformément à l'article 165, al. 4 ORC.

El Kharmoute Karim – EK CONSTRUCT, à Carouge GE

Organe décisionnel:

Registre du commerce du canton de Genève
Rue du Puits-Saint-Pierre 4
1204 Genève

Délai : 30 jours

Fin du délai: 08.04.2021

Point de contact:

Registre du commerce du canton de Genève,
Rue du Puits-Saint-Pierre 4,
1204 Genève